

Amiante Sous Section 4 : Opérateur de chantier

Formation initiale

PUBLIC VISE

• Toute personne amenée à réaliser des interventions sur matériaux et appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante tel que défini dans l'arrêté du 23.02.2012 (Article R4412 – 139 du code du travail).

• Pour toute situation de handicap ou autres besoins particuliers n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons envisager d'adapter la formation.

PRE REQUIS

• L'employeur doit fournir à l'organisme de formation un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail, du travailleur délivré par le médecin du travail de l'entreprise. Ce document prend en compte les spécificités relatives au port des équipements respiratoires.

DUREE

• 2 jours soit 14 h de formation

METHODE ET MOYEN

PEDAGOGIQUE

• Partie théorique et partie pratique avec mise en situation sur une plateforme pédagogique

• Vidéoprojecteur.

• Présentation de matériel et d'EPI vierge de tout contact avec l'amiante

• Chaque stagiaire se verra remettre un livret pédagogique sous format papier.



OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISES

- Permettre au stagiaire opérateur de chantier d'intervenir en sécurité lors de toute intervention susceptible de libérer des fibres d'amiante relevant de la sous section 4 et d'assurer sa protection, celle des tiers et de l'environnement.
- Obtenir l'attestation de compétences d'opérateur de chantier lors d'interventions sur ou à proximité de matériaux ou d'équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante (dites interventions amiante sous-section 4)

Programme

Ouverture de la session

- Tour de table
- Présentation de la formation des modalités
- Attente des stagiaires par rapport à la formation / contraintes éventuelles

Les propriétés de l'amiante et les risques pour la santé

- Qu'est ce que l'amiante ?
- Caractéristiques de l'amiante
- Les particules d'amiante
- Les maladies de l'amiante

Connaissance de la réglementation

- Explication des différents textes réglementaires
- La démarche de prévention en entreprise : la sécurité pour tous.
- Danger et évaluation des risques
- Prévention médicale et fréquence de la surveillance.
- Responsabilité de l'employeur et des travailleurs.
- Information des travailleurs et droit de retrait.
- La gestion des déchets.

Connaître et appliquer les mesures de prévention

- Méthode de travail et modes opératoires
- Procédures d'entrée et de sortie de zone
- Procédure d'emballage des déchets
- Procédure de décontamination du personnel, matériel, EPI et EPC.
- Consignes d'hygiène
- Les principes de ventilation et le captage des poussières.

Équipement et protection individuelle et collective

- Rôles et limites
- Vérification et entretien
- Durée d'intervention en zone confinée et procédure de contrôle

VALIDATION

- En fonction des résultats aux tests, l'organisme délivre une attestation de compétences niveau « opérateur » valable 3 ans.

TARIF

- Pour toute demande de tarif, merci de nous contacter.
- Une prise en charge totale ou partielle est possible en fonction des financements des entreprises ou des stagiaires.



Mode d'évaluation



Évaluation Théorique de 20 minutes

- Les risques pour la santé et les facteurs synergiques de risques
- La réglementation relative à la prévention des risques liés à l'amiante
- Les documents lui permettant d'avoir la connaissance de la présence de l'amiante
- Les moyens de protection
- Les destinataires du mode opératoire



Évaluation pratique d'une heure

- L'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire afin de vérifier notamment son aptitude à :
 - Évaluer les risques liés à l'intervention
 - Mettre en œuvre les principes de prévention (mode opératoire d'intervention, moyens de protection, décontamination)
 - Gérer l'élimination des déchets amiantés
 - Réagir en cas d'incident/d'accident
 - Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après l'intervention.

SYLTIE GESTION

Siège : 46 rue Joseph Baudron

03400 Yzeure

Site de Formation : 49 route de Paris

03000 Avermes

Mail : accueil.gestion@syltie.fr

Tel : 07.60.04.98.01